

L'Étrellois

BULLETTIN MUNICIPAL / N°72 / JUILLET 2017



Terre saine
Communes sans pesticides

Label attribué à

À la commune de
ETRELLES

Ségolène Royal

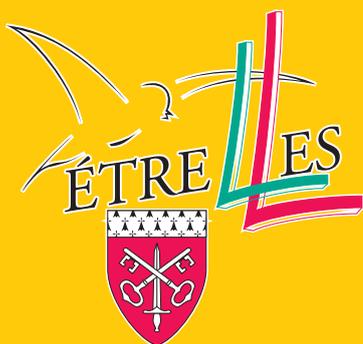
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

biodiversité



**POUR LE PROCHAIN ETRÉLLAIS,
DÉPÔT DES ARTICLES
LE 2 OCTOBRE 2017
DERNIER DÉLAI. SORTIE PRÉVUE
DÉBUT NOVEMBRE 2017.**

Rappels :

- Pour les associations **une demi-page et 2 photos maximum**
- Articles signés par les auteurs
- Fournir des fichiers word et non des fichiers PDF.
- 2 possibilités :
- envoi par mail à la mairie : mairie.etrailles@wanadoo.fr
- Ou
- dépôt par clé USB à la mairie.

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00-17h00

Mardi, mercredi, vendredi
9h00-12h15 et 14h00-17h00

Judi : fermée (pas de permanence téléphonique)

Samedi : 9h00-12h00

Tél. 02 99 96 62 11

Fax 02 99 96 53 37

Mail : mairie.etrailles@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-etrailles.fr

Pensez à vous inscrire à la newsletter

Permanences en Mairie

Mme le Maire : sur rendez-vous.
Rencontre 1^{er} adjoint et élue CCAS :
1^{er} samedi du mois en mairie
de 10h30 à 12h
Autres adjoints sur rendez-vous.

Bulletin municipal d'information quadrimestrielle
Dépôt légal : 3^e trimestre 2017

Directeur de la Publication :

Mme Le Maire d'Étréllais M.C. Morice

Comité de rédaction : Monique Le Solliec,
Stéphanie Savatte, Stéphane Davenel,
Guy Rousselet, Nicolas Turmeau,
Jean-Pierre Garnier.

Conception et impression :
Imprimerie Morvan-Fouillet - Vitré

Édito du Maire



En ces derniers jours de juin,

Chacun pense à l'été qui arrive et aux bons moments liés à cette période de repos tant attendue...

Une année scolaire s'achève ; les plus jeunes sont invités à profiter pleinement de ces deux mois de vacances, dans le respect des règles de civisme et de sécurité nécessaires

afin d'éviter dégradations et accidents sur les équipements publics mis à leur disposition (Parc, Multisports, Skate parc, espaces publics).

Certains locaux sont fermés jusqu'à la rentrée (complexe sportif, école, restaurant scolaire, etc....) Les personnels communaux sont en effectif réduit (congrés).

Des signalements nombreux de vitesse excessive et de comportements irrespectueux altérant la qualité de vie de tous sont à regretter dans le bourg comme dans certains villages (La Loge)

Notre commune est appréciée pour son cadre de vie et la qualité de ses commerces, de ses services et de ses associations ... le civisme de tous y contribue.

L'été est parfois synonyme de cambriolages... Pendant vos absences comptez sur vos voisins pour la surveillance de vos biens.

En vigilance sécheresse depuis Avril déjà, cela implique des restrictions dans nos pratiques habituelles ... l'eau est un bien précieux, mais en cette période de canicule soyons solidaires avec le monde agricole pour qui l'eau est vitale pour les animaux comme pour les cultures.

Après une année où beaucoup de villes ont été endeuillées par le fanatisme et les attentats, apprécions pleinement la tranquillité de notre territoire et le travail constant des femmes et des hommes gendarmes, pompiers, bénévoles, élus et citoyens qui œuvrent pour notre sécurité.

J'adresse à ce titre un grand merci personnel et Municipal à Eric Gilbert qui a décidé de passer le commandement à Vincent Beasse après 36 ans passés à la caserne D'argentré Etréllais. Merci Eric !

Dans chaque société organisée l'espoir est un formidable levier.

Après des mois de matraquages médiatiques, les Français ont choisi une nouvelle personnalité pour les représenter en Europe et dans le Monde ; pour redonner de l'espoir à ceux privés d'emplois depuis des mois, à impulser une dynamique à notre économie, à préparer chacun aux efforts nécessaires pour conserver nos systèmes d'assurance maladie, de retraite et de solidarité.

L'équipe municipale est constituée d'un maire et d'élu(e)s de convictions et de couleurs politiques différentes... c'est pourquoi dans le respect des idées de tous, il n'y a pas eu de soutien d'affiché à l'un ou l'autre des candidats aussi bien aux présidentielles qu'aux législatives.

Localement la population a élu Mme Cloarec pour représenter le renouveau présidentiel au parlement.

Je tiens ici à remercier notre députée sortante Isabelle Le Callennec qui tout au long de ses 6 ans de mandat a été présente aux moments forts de notre petite cité.

Très bon été à tous

Marie-Christine Morice
Maire

RAPPEL : Economie d'Énergie

Extinction de l'éclairage public du 15 juin au 15 août

État Civil

NAISSANCES

Le 12/12/2016	Léila JOUANNET	14 rue du Trégor
Le 15/01/2017	Gabriel THÉBERT	Lieu-dit « Dronié »
Le 01/02/2017	Anaé ILLIEN	1 rue des Saulniers
Le 05/02/2017	Marc THERY	4 rue du pré Neuf
Le 06/03/2017	Loévan ORHAN	Lieu-dit « Marpalu »
Le 07/04/2017	Constance GOSSE	3 rue de la Champagne
Le 07/04/2017	Louise VIDAILLAC	1 rue des Saulniers
Le 09/04/2017	Alya HOGUET	1 rue du pré Neuf
Le 10/04/2017	Eliott HURIAU	7 rue du Pré Neuf
Le 09/05/2017	Naëly MILANOLE	29 rue de la Champagne
Le 24/05/2017	Martin CORBIERE BADIER	20 bis allée de la Moutaudière

MARIAGES

Le 29/04/2017	Betty DESILLE Sébastien TROCHU	Le Féage Etelles
Le 29/04/2017	Yuko KATO Kévin MERET	60 rue Normand d'Etelles Etelles
Le 06/05/2017	Nolwenn RETAILLEAU Frédéric BÉTIN	10 A La Croix Limier Etelles
le 03/06/2017	Emmanuelle JOURDAN Guillaume BOUIN	La Masure Godet Etelles



Betty Desille
et Sébastien Trochu



Yuko KATO
et Kévin MERET



Nolwenn Retailleau
et Frédéric BÉTIN



Emmanuelle Jourdan
et Guillaume Bouin

DÉCÈS

01/01/2017	Louise ROZE née NOURY	5 rue Hyacinthe Hévin
17/01/2017	Marcel ROUSSIGNÉ	L'Aiglerie -Vitré
20/01/2017	Anna PERRUDIN née HAREL	5 rue Hyacinthe Hévin
27/01/2017	Paul CADIEU	La Ruchonnaire - Etelles
31/01/2017	Lucienne HERGAULT née ROHO	5 rue Hyacinthe Hévin
07/02/2017	Renée ROINSON née RUBIN	5 rue Hyacinthe Hévin
18/02/2017	Marie REUCHERON née RUBEILLON	5 rue Hyacinthe Hévin
12/03/2017	Lucienne POTTIER née BELLIER	5 rue des Saulniers
18/03/2017	Joseph CHANQUELIN	2 rue d'Auvergne
28/03/2017	Sainte RENOU née POTTIER	3 Bd Louis Giroud - Vitré
01/04/2017	Marie GAUDIN née THÉARD	5 rue Hyacinthe Hévin
19/04/2017	Jean FERRON	5 rue Hyacinthe Hévin
02/05/2017	Marie-Thérèse FOUCHET née JOUAULT	Le Ruet - Domalain
03/05/2017	Marie-Paule DIDRY	9 allée de l'Écu
05/05/2017	Norbert POTTIER	5 rue Hyacinthe Hévin
13/05/2017	Odette DELAUNAY née BRETON	5 rue Hyacinthe Hévin

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ

la bibliothèque sera FERMÉE à partir du 13 JUILLET ;
elle réouvrira le mercredi 30 août.

Horaires d'ouverture :
MERCREDI : 15h30 - 18h
SAMEDI : 10h - 12h



SOMMAIRE

Etat-civil.....	p 3
Les nouveautés.....	p 4 - 5
Vie pratique.....	p 6 - 7
Vie communale.....	p 8 à 10
Conseils municipaux.....	p 11 à 18
Vie scolaire.....	p 19 - 20
Vie associative.....	p 21 à 27
Vernissage école de dessin.....	p 28

Horaires de messes

Deuxième et quatrième
dimanches du mois : 10h30

Tél : 02 99 96 61 55

Secrétariat : Du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Urgences..... 02 99 96 61 55
Diacre J.M. QUETIER 02 99 49 58 69

Permanence presbytère d'Etelles, tous les
mardis, de 10h à 12h.



INFORMATIONS
SUR ETELLES

Inscrivez vous
à la newsletter !

Diffusion le 15 du mois
sur votre messagerie

Déchetterie

Argentré-du-Plessis

Route du Pertre

Horaires d'ouverture :

Lundi : 10h-12h / 14h-18h

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : Fermée

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Les nouveautés



Mirjana LANDAIS-FILNAMBU Psychomotricienne D.E.

Bébé, enfants, adolescents, adultes

06 42 70 72 70
Sur rendez-vous

La psychomotricité est une thérapie à médiation corporelle où le corps et le psychisme sont considérés comme solidaires et unis.

Le psychomotricien aide la personne à se sentir mieux dans son corps pour se sentir mieux avec elle-même, avec les autres et avec son environnement. Il utilise des médiations telles que les jeux (parcours moteurs, expression corporelle, mimes...), la relaxation, la musique... C'est un auxiliaire médical qui agit sur prescription médicale.

Après 13 ans d'installation, j'ai refais mon salon en début d'année car l'univers de la beauté change et évolue avec la mode.



Je veux que les clientes s'y sentent bien ; comme à la maison. Avec mon équipe, passionné par la coiffure, je veux que les clients le ressentent .

Ouvert du mardi au samedi

Mod'Création- Salon de coiffure
12 rue Normand d' Etreilles -
Tél : 02 99 96 79 82

Aurélia et François Hunault viennent d'ouvrir une 2^e boulangerie mi avril « le fournil du Piquet » ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00 et le samedi de 7h30 à 13h00.

Nous proposons du pain, des viennoiseries, des pâtisseries, du snacking (sandwichs, paninis, burgers...) ainsi que le plat du jour sur place ou à emporter.

Nous vous proposons également un distributeur de baguettes tradition 24h/24h et 7j/7 qui est alimenté à 6 h le matin et tout au long de la journée.



EVOLOGIS



Nous sommes Constructeur de maisons individuelles 100% sur-mesure depuis 2001. Nous accueillons désormais nos clients dans nos nouveaux bureaux au 5 ZA Piquet Ouest à Etreilles, après 15 années passées au lieu-dit « La loge ». Nous sommes à l'écoute des clients afin de réaliser ensemble un projet de construction personnalisé. Nous avons fait le choix de faire équipe avec des artisans locaux pour un travail durable et de qualité.

Zone de Piquet Ouest

A votre disposition zone de Piquet Ouest Drive 24/24h - **Des courses accessibles toute la journée dans une box. C'est le nouveau système de drive.** Avec une station-service approvisionnée en toutes catégories de carburants, pour automobiles et poids lourds, une station de lavage avec rouleaux ou à haute pression, une aire pour camping-cars, **un Lavomatic**



Inauguration
le 19 juin 2017





Dialoguons

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.



Au 1^{er} janvier 2017, le service d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg regroupe les 21 communes suivantes :

Argentré du Plessis, Champeaux, Chancé, Châteaubourg, Châteaugiron, Cornillé, Domagné, Domloup, Etrelles, La Bouexière, Landavran, Louvigné de Bais, Marpiré, Montreuil sous Pérouse, Noyal sur Vilaine, Pocé les Bois, Saint Aubin des Landes, Saint Didier, Saint Jean sur Vilaine, Servon sur Vilaine et Torcé.

Avec l'arrivée de la commune d'Argentré du Plessis au 1^{er} janvier 2017, la population desservie sur le territoire du Syndicat est de 54 028 habitants (+ 4386 habitants) soit 23 324 abonnés (+1 861 abonnés).

Les missions du Syndicat :

- Assurer l'alimentation en eau potable des abonnés et engager les travaux nécessaires pour le renouvellement ou la pose de nouveaux réseaux ;
- Informer et sensibiliser les usagers par le site internet du Symeveal : <http://www.symeveal.fr/>, les bulletins municipaux

- Être au contact des abonnés par la présence de délégués et suppléant (conseillers municipaux) de chaque commune : Mme Christèle Buffet, Mr Bernard Maudet et Stéphane Davenel pour Etrelles.

La gestion du réseau d'eau potable et des abonnés du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg, est confiée par Contrat d'Affermage à VEOLIA EAU qui assure le bon fonctionnement des ouvrages, leur entretien et la permanence du service.

N'hésitez pas à contacter le service client Véolia au 0 969 323 529 (7/7 jours 24/24 h) ou site internet www.service-client.veoliaeau.fr/

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg a pour compétence la distribution de l'eau potable sur son territoire. Il ne possède pas d'infrastructure de production d'eau potable et par conséquent achète toute son eau auprès du SYMEVAL (Syndicat Mixte des Eaux de la Valière).

En 2017, la signature du nouveau contrat d'affermage du SYMEVAL avec VEOLIA, a engendré une baisse du coût d'achat d'eau qui se répercutera sur la facturation de la distribution d'eau aux abonnés.

La facture d'une consommation de 120 m³ en 2017 passe de 284.13 € en 2016 à **274.74 €** ou de **2.37 €/m³ en 2016 à 2,29 €/m³ soit une baisse d'environ 3 % pour l'abonné.**



Facture consommation de 120 m	Montant €
Délégataire	109,78
SIEC	90,76
SMG 35	20,40
Redevance prélèvement (Agence)	3,48
Redevance pollution domestique	36,00
TVA	14,32
Total TTC	274,74
au m3	2,29

Contact :
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE CHATEAUBOURG
Maison de l'Eau - Parc du Castel - 35500 CHATEAUBOURG
Tél. : 02.99.00.30.43
Fax : 02.99.00.77.73
Courriel : siechateaubourg@wanadoo.fr

Christèle BUFFET
Adjointe Mairie Etrelles
Vice-Présidente Sie des Eaux
Délégation « Communication »

mars-avril 2017



GARDONS LE CONTACT

SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

ACTUALITÉ

Moins de gaspi dans mon resto Appel aux restaurateurs

Avec l'obtention de son label Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG), le SMICTOM a choisi de faire la part belle à la réduction des biodéchets (gaspillage et restes alimentaires) chez les professionnels. Pour cela, il se fait notamment le relais de l'opération « moins de gaspi dans mon resto ».



DECRYPTAGE

Le coût du service

apporté par le SMICTOM

QUELS SERVICES PUBLICS OFFRE LE SMICTOM, COMMENT SONT-ILS FINANCÉS ET COMBIEN CELA COÛTE-T-IL À L'USAGER ? Au-delà de la collecte des déchets et de la gestion de 12 déchèteries, qui constituent la partie la plus visible de ses missions au regard des usagers, le SMICTOM gère le service de traitement des déchets ménagers et des recyclables ainsi que la prévention et l'information au public sur le tri et la réduction des déchets. Il gère également la collecte du verre et de tous les papiers déposés dans les Bornes d'apport volontaire (BAV).

Son financement repose sur trois types de ressources. D'abord la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la TEOM, dont le taux (9,51 %) n'a pas augmenté depuis 2010. Elle représente environ 70% des recettes du Syndicat. Les autres sources de financement sont constituées des recettes industrielles issues du traitement des déchets (recyclés ou transformés en énergie) et de diverses subventions. Un dossier est à découvrir dans le détail sur le site internet du SMICTOM Sud-Est 35.

www.smictom-sudest35.fr/dossier

RÉDUIRE LES COÛTS EN MÊME TEMPS QUE LES BIODECHETS

Lancée par l'ADEME Bretagne, l'opération « Moins de gaspi dans mon resto » a pour objectif de mandater un bureau d'études pour accompagner, pendant un an, des acteurs de la restauration traditionnelle vers de nouvelles pratiques de réduction du gaspillage alimentaire. Les premiers résultats montrent que des actions simples suffisent à réduire les biodéchets de 10 à 20 %. Dans certains établissements, les diagnostics montrent que le coût du gaspillage alimentaire représente jusqu'à 10 000 € par an. Cet accompagnement s'avère donc aussi intéressant sur le plan économique qu'environnemental pour les restaurateurs.

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE DES RESTAURATEURS

Sur le territoire du SMICTOM Sud-Est 35, cinq établissements volontaires pourront bénéficier de ce suivi. Pour cela il leur suffit de se manifester auprès du SMICTOM. Une fois le dispositif lancé, le Syndicat suivra de près les actions mises en place par le bureau d'études. Il utilisera cette expérience pour la répliquer et l'adapter par la suite auprès des autres restaurateurs.

INFORMATIONS UTILES

SMICTOM Sud-Est 35
28, rue Pierre et Marie Curie
35500 Vitre
02 99 74 44 47
contact@smictom-sudest35.fr
www.smictom-sudest35.fr

Sur le site du SMICTOM Sud-Est 35, onglet «collecter», je trouve au plus près de chez moi :
- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte du papier
- la borne de collecte du textile,
- ma déchèterie.



en bref

2016 : une légère diminution des ordures ménagères

En 2015, le volume global des ordures ménagères sur le territoire avait diminué de 1,47 % par rapport à 2014. En 2016 la tendance se poursuit à la baisse. Par rapport à 2015, la diminution globale est de 0,56 %, soit -1,8 % par an et par habitant. Une évolution toujours encourageante en matière de réduction des déchets.



en ligne

Les consignes de tri des papiers

Le SMICTOM a mis à jour sa rubrique « trier » pour intégrer le tri dans les bornes à papiers. Toutes les explications sur ces nouvelles bornes sont également disponibles en page d'accueil.



La TEOMi

Mise en place : 1 an et 8 mois



2017
Communication de proximité des bacs, poches ou des badges



2018
Année de test à blanc : la collecte est comptabilisée par foyer mais non facturée



2019
Prise en compte réelle du nombre de livraisons ou d'ouvertures des bornes



2020
Première facturation incitative sur l'avis de taxe foncière 2020.

Communiqué de presse

Au 1^{er} avril 2017

les sacs jaunes contenant des papiers ne seront plus collectés

Pour plus de renseignements :

Cendrine Adalbéron - Responsable de communications
02 99 74 47 49 - c.adalberon@smictom-sudest35.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le SMICTOM a encouragé les foyers à retirer tous les papiers des sacs jaunes pour les déposer dans des bornes dédiées et nouvellement installées. La période de tolérance sur les erreurs de tri s'achève fin mars, un sac jaune mal trié sera désormais refusé à la collecte.

Vie communale

Vous aimez dessiner, peindre

Participez en tant qu'artiste au service du patrimoine breton

Date du concours du 1/06 au 31/07, s'inscrire sur le site www.croixetcalvairesencouleurs.bzh

Vos oeuvres seront vendues aux enchères et permettront la restauration

des croix et calvaires sur le Territoire

Vous êtes un particulier, vous souhaitez restaurer votre croix ou calvaire, merci de transmettre votre demande en mairie pour s'inscrire !

Christèle BUFFET



ENFANCE

Se concerter et Faire ensemble pour les jeunes parents

(Rencontre avec Christèle BUFFET Adjointe Etreilles et Elue au Centre communal d'action sociale)

En quoi consiste les actions «parentalité sur Etreilles» ?

Associations, institutions, structures et élus ont pour objectif d'accompagner la parentalité sur Etreilles, se réunir et échanger sur ses pratiques est un moyen de coordonner des actions locales et intercommunales.

Comment soutenir ces acteurs ?

Développer une politique petite enfance nécessite un diagnostic avec les partenaires (INSEE, CAF, MSA et structures collectives ainsi que les assistantes maternelles avec l'AVAM de Vitré) et surtout un partage avec les élus, commissions, acteurs éducatifs, étreillais (journal CCAS diffusé dans chaque foyer) permettant ainsi des subventions et la mise à disposition de locaux municipaux mutualisés.

L'ancienne école publique a été mutualisée pour les associations axées sur la parentalité (sanitaires adaptés à la petite enfance), et est devenue un lieu d'accueil et d'animations pour les parents, professionnels de la petite enfance : Espace Henri Brillant (nom de l'instituteur) situé derrière la mairie.

Mettre en place des actions en cohérence avec les constats, soutenir des projets associatifs et de structures pour se projeter vers de nouvelles perspectives tels que la semaine dédiée à la petite enfance du 13 au 17 mars 2017 (existante depuis plusieurs années sur la commune), le partenariat entre associations locales (atelier bébé lecteur à la bibliothèque par l'éducatrice

de l'Espace Jeux, mutualisation de jeux entre associations).

Quelles sont les animations de cette semaine Petite Enfance début mars ?

Plusieurs associations telles que 3.2.1 parents, Espace Jeux «Les Diablotins», Bibliothèque, Maison de retraite proposent une animation gratuite aux parents, enfants, professionnels de la petite enfance tous les jours.

De plus, les portes ouvertes des écoles avec les associations de parents d'élèves et l'accueil de loisirs s'intègrent dans la semaine afin d'accompagner les jeunes parents à la scolarisation. La cuisine Instant Gourmand de la maison de retraite s'ouvre aux parents pour échanger sur la préparation des repas de l'école publique et l'accueil de loisirs.

Une précision cette année a été apportée sur la convention entre la commune et la crèche Euréka Babilou sur Etreilles afin de faire davantage connaître l'accueil occasionnel et d'urgence pour les parents n'ayant pas de mode garde sur le territoire.

Ce programme «Petite Enfance» spécifié dans le bulletin municipal diffusé fin février dans tous les foyers étreillais a été adressé aux jeunes parents.

Quand est il du projet RAM* sur le territoire ?

Depuis 2013, une première concertation avait eu lieu mais sans concrétisation des communes présentes.

En mai 2016, lors de la présentation du schéma de mutualisation avec les maires, j'ai pu interpeller les élus sur la problématique «Parentalité/Petite Enfance» à venir car le RAM CAF Territoire de Vitré se retirait à l'horizon de juin 2017.

En effet, Vitré communauté était le dernier territoire couvert par un RAM CAF alors que l'Etat avec la CNAF favorisent la structuration et le développement des RAM afin d'atteindre l'objectif d'un RAM pour 70 assistants maternels actifs.

«Mener une concertation sur les orientations de la politique locale d'accueil de la petite enfance sur un territoire» a nécessité, certes, un investissement personnel, mais a permis de soutenir l'AVAM auprès des professionnels de la petite enfance et la CAF en conduisant un projet commun de développement avec les communes du territoire : concertation réussie !

L'ouverture est prévue en septembre 2017 après un travail collectif et solidaire d'élus sur les objectifs et actions à définir dans ce RAM pour une durée de trois ans.

*Mémento sur les missions d'un Relais Assistants maternels : information tant au niveau des parents que

des professionnels de la petite enfance, lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents et professionnels, contribution à la professionnalisation en partenariat avec les institutions et les équipements et services locaux.

La commission enfance.



Chers Parents et Jeunes,

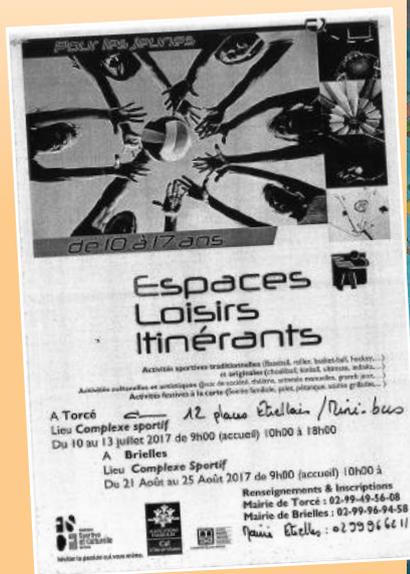
Vitré Communauté, dans sa politique jeunesse, accompagne les collectivités à mettre en place des activités pour les jeunes entre communes !

A ce titre, Etrellas a réservé 12 places pour les jeunes Etrellais (10 ans en 2017/17 ans) ainsi qu'un minibus du lundi 10 au jeudi 13 juillet à Torcé.

ESPACES LOISIRS ITINERANTS : Activités culturelles, artistiques, festives, sportives !

Inscriptions en mairie d'Etrellas ; voir site internet pour documents à remplir.

N'HESITEZ PAS A VOUS INSCRIRE A LA NEWSLETTER DE LA MAIRIE POUR AVOIR LES INFOS EN DIRECT !



L'INTERGÉNÉRATIONNEL À ETRELLES

Semaines d'activités Eli FSCF 35

Des rencontres avec les agents communaux, les résidents de la maison de la retraite, un goûter «parents» avec des animations, une sortie à Vitré pour un géocoaching, une après midi à Bais avec les jeunes d'ELI, atelier

cuisine, activités sportives....

Les jeunes : «même si nous n'étions pas nombreux, c'était trop super»

Les animateurs : «une générosité des jeunes et une joie de vivre»

L'adjointe : «de belles rencontres avec l'équipe ELI, les nouveaux parents de

jeunes et un beau projet pédagogique (réajusté vu les effectifs)

Prochaine semaine du 10 au 13 juillet à Torcé (12 places et mini bus organisé).

Inscriptions en mairie (téléchargez vos documents sur le site mairie)

REPAS ANNUEL CCAS

90 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS pour partager un moment convivial à la Peinière.

Plus de la moitié présente à la Chapelle pour la célébration avant le repas avec le Père Paul Restif, aux côtés de Jeanine, Marie et Thérèse.

Des temps d'échanges, de chants, instruments ont agrémenté l'après midi lors du délicieux repas servi par le restaurant Le Privilège.

Un grand merci au covoiturage réalisé et à la venue de nouveaux «séniors» !

Christèle BUFFET, adjointe.



Vie communale

TRAVAUX DE VOIRIE

La pose de bordures granit et l'enrobé ont été réalisés en juin rue de Normandie et rue Normand d'Étrelles. Les travaux de réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales suivront rue du Chardonneret.

L'adjoint à la voirie,
Stéphane Davenel



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017

Le vendredi 2 juin, les plus grands des 2 écoles ont visité l'usine d'eau potable de La Grange à Vitry avec Emilie, Roland et Philippe. Ils ont appris le cycle de potabilisation de l'eau depuis le pompage jusqu'au robinet. Le midi, un repas bio a été servi dans les deux écoles et à la maison de retraite. L'après-midi, 51 élèves avec Marie Brigitte et Alexia, quelques parents et certains membres de la commission Environnement ont participé au

ramassage traditionnel des déchets au parc de la Prévalaye et aux terrains de sports. Quelques bouteilles, canettes, mégots, papiers de bonbons et autres déchets plastiques représentant 9.5 kg tout de même. Un goûter bio a clôturé cette après midi pour remercier tous les participants.

L'adjoint à l'environnement,
Stéphane Davenel



POMPIER

10 juin 2017, Passation de commandement entre Eric Gilbert (36 ans au sein de la caserne d'Argentré-du-Plessis/ Étrelles) et Vincent Béasse, en présence du président Chenu, des élus, des pompiers et de leurs familles.



Recherche volontaires
pour intégrer le centre de secours.

Séance du Lundi 13 mars 2017

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, LE SOLLIEC Monique, LOUAPRE Marina, LOUVEL Valérie, ROBIN Catherine, SAVATTE Stéphanie, THEOT Blandine, MM : DAVENEL Stéphane, DESILLE Arnaud, FESSELIER Laurent, GARNIER Jean-Pierre, GAUTHIER Vincent, LEGOURD Christian, MAUDET Bernard, MAUXION Jean-Luc, ROUSSELET Guy, TUMOINE Daniel

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : THÉBERT Noël à M. FESSELIER Laurent, TURMEAU Nicolas à M. DAVENEL Stéphane

Approbation du Compte de Gestion 2016 du Receveur et du Compte Administratif 2016 de la Commune

Le Conseil Municipal décide

- d'adopter le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2016 du Budget Commune

Vote à l'unanimité.

Approbation du Compte de Gestion 2016 du Receveur et du Compte Administratif 2016 de l'Assainissement

Le Conseil Municipal décide

- d'adopter le Compte Administratif et le compte de gestion 2016 du Budget Assainissement

Vote à l'unanimité. (tableau n°2)

Approbation du Compte de Gestion 2016 du Receveur et du Compte Administratif 2016 de la ZA Piquet-Ouest

Le Conseil Municipal décide

- d'adopter le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2016 du Budget ZA Piquet-Ouest

Vote à l'unanimité. (tableau n°3)

Approbation du Compte de Gestion 2016 du Receveur et du Compte Administratif 2016 de la ZAC de la Plesse

Le Conseil Municipal décide :

- d'adopter le Compte Administratif et le compte de gestion 2016 du Budget ZAC de la Plesse

Vote à l'unanimité. (tableau n°4)

Approbation du Compte de Gestion 2016 du Receveur et du Compte Administratif 2016 du Lotissement Le Pré Neuf

Le Conseil Municipal décide

- d'adopter le Compte Administratif et le compte de gestion 2016 du Budget Lotissement le Pré Neuf

Vote à l'unanimité. (tableau n°4)

Affectation du résultat 2016 du Budget Commune

Le Conseil Municipal décide

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de 718 485,36 € conformément au tableau de reprise des résultats ci-après : (tableau n°6)

Vote à l'unanimité.

Affectation du résultat 2016 du Budget Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de 185 869,23 € conformément au tableau de reprise des résultats : (tableau n°7)

Vote à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal décide

- de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la TH, la TFB et la TFNB. Soit :

- TH = 15.02%
- TFB = 14.34%
- TFNB = 37.50%

Vote à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif Commune 2017

Le Conseil Municipal décide

De voter le budget par chapitre, conformément à la nomenclature M14 D'adopter l'ensemble des chapitres du Budget Primitif 2017 de la Commune qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- **1 843 720.00 € pour la section de fonctionnement**
- **1 828 697.87 € pour la section d'investissement**

Vote à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2017 Assainissement

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif Assainissement 2017 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- **230 355.23 € pour la section de fonctionnement**
- **310 912.65 € pour la section d'investissement**

Vote à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2017 ZA Piquet-Ouest

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif ZA de Piquet-Ouest 2017 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- **353 445.81 € pour la section de fonctionnement**
- **402 737.04 € pour la section d'investissement**

Vote à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2017 ZAC de la Plesse

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif ZAC de la Plesse 2017 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- **1 436 186.30 € pour la section de fonctionnement**
- **1 816 505.31 € pour la section d'investissement**

Vote à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2017 Lotissement Le Pré Neuf

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif Lotissement le Pré Neuf 2017 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- **99 740.21 € pour la section de fonctionnement**
- **500 000.00 € pour la section d'investissement**

Vote à l'unanimité.

Vie municipale

Tableau n°1

Fonctionnement (Résultat N-1 inclus)		Investissement (Résultat N-1 inclus)	
Dépenses de fonctionnement	1 359 851.03 €	Dépenses d'investissement	614 838.82 €
Recettes de fonctionnement	1 910 529.62 €	Recettes d'investissement	800 597.10 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	718 485.36 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	180 058.46 €

Tableau n°2

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement	37 708.57 €	Dépenses d'investissement	89 262.93 €
Recettes de fonctionnement	89 165.00 €	Recettes d'investissement	30 796.00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	51 456.43 €	Résultat d'investissement de l'exercice	-58 466.93 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	185 869.23 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	142 722.10 €

Tableau n°3

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement	400 781.14 €	Dépenses d'investissement	189 671.33 €
Recettes de fonctionnement	418 689.16 €	Recettes d'investissement	400 780.60 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	17 908.02 €	Résultat d'investissement de l'exercice	211 109.27 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	38 903.10 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 189 671.33 €

Tableau n°4

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement	400 781.14 €	Dépenses d'investissement	189 671.33 €
Recettes de fonctionnement	418 689.16 €	Recettes d'investissement	400 780.60 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	17 908.02 €	Résultat d'investissement de l'exercice	211 109.27 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	38 903.10 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 189 671.33 €

Tableau n°5

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses de fonctionnement	163 672.30 €	Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes de fonctionnement	40 399.77 €	Recettes d'investissement	15 720.51 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-123 272.53 €	Résultat d'investissement de l'exercice	15 720.51 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	94 730.21 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	500 000.00 €

Séance du Lundi 13 mars 2017 (suite)

Associations - Additif n° 1

Le Conseil Municipal décide les subventions suivantes : (tableau n°8)
Vote à l'unanimité.

ZAC de la Plesse - Vente de lot

Le Conseil Municipal décide la vente d'un lot.
Vote à l'unanimité. (tableau n°9)

ZA de Piquet-Ouest Vente du lot n°4€

Le Conseil Municipal accepte :

- de vendre la parcelle cadastrée ZK n°196 à M. JUBY Christian, ou toute société s'y substituant, sis 15 Rue de la Préalaye 35370 ETRELLES, constituant le lot n°4E de la ZA de Piquet-Ouest au prix principal de 38 027.35€
Vote à l'unanimité.

Adhésion au groupement de commande PATA

Les Communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Domalain, Etreilles, Gennes sur Seiche, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé, et Vergéal ont décidé de relancer une consultation pour 2017 sous forme d'un groupement de commandes, afin de réaliser des économies d'échelle sur l'opération de PATA sur voirie pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal décide

- de désigner M. DAVENEL Stéphane, représentant titulaire, et Mme MORICE Marie-Christine, représentant suppléant de la Commune auprès de la commission d'examen des offres liées à la consultation pour ce marché.
Vote à l'unanimité.

Urbanisme - Approbation de la modification simplifiée n° 1 du PLU

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 16 Janvier 2017, il a été décidé de procéder à une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Etreilles, afin de procéder aux modifications suivantes :

- Modifier le zonage UL en UCs (s pour santé) pour la construction du pôle santé pluri-disciplinaire
Affecter le rez de chaussée de la maison de santé actuelle à un usage de professions de santé
Vote à l'unanimité.

Vœu de soutien au « Manifeste des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour des Communes fortes et vivantes au service des citoyens »

Le Conseil Municipal décide :

- de soutenir le manifeste proposé par l'Association des Maires de France
Vote à l'unanimité.

Réévaluation des indemnités de fonctions des élus

Le décret du 25 Mai 2016 prévoyait une première revalorisation du point d'indice de la fonction publique au 01 Juillet 2016 (+ 0.6%) et une seconde majoration au 01 Février 2017 (également + 0.6%).

Le Conseil Municipal décide

- d'attribuer au Maire et aux Adjoints les indemnités suivantes :
Vote à l'unanimité. (tableau n°10)

QUESTIONS DIVERSES

- Décisions prises dans le cadre des délégations de Mme le Maire :

1) Avenant n°1 au marché de travaux relatif à la restructuration des réseaux EU-EP Rue Normand d'Etreilles et Rue de Normandie, d'un montant de 18 086€ HT.

M. DAVENEL explique que la quantité de cailloux prévue au marché a été dépassée du fait de la mauvaise qualité des sous-sols trouvée pendant les travaux. Il y avait également des branchements d'eaux pluviales en amiante à changer.

2) Attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement SCP GESLAND-HAMELOT (Mandataire), Concept IB (Co-traitant) et BEE+

Ingénierie (co-traitant), au taux de 7.50% du montant des travaux pour la maîtrise d'œuvre relative à la construction de la Maison de santé, et 0.40% du montant des travaux pour la mission complémentaire OPC (Organisation Pilotage et Coordination du chantier).

3) Avenant n°2 au marché de travaux relatif à l'aménagement de la Rue de Normandie, d'un montant de 653.80€ HT.

M. DAVENEL précise que cet avenant correspond à la pose d'un candélabre supplémentaire Rue de Normandie (fourreau + massif). Lors de la réunion de concertation avec les habitants du quartier, un riverain avait affirmé qu'il y avait un candélabre devant chez lui avant le programme de modernisation. Après recherche à l'endroit indiqué, l'entreprise n'a rien retrouvé.

M. DAVENEL regrette l'insistance de ce riverain lors de la réunion de commission. Comme une zone peu éclairée a été constatée à cet endroit un nouveau candélabre sera installé.

- Tirage au sort des jurés d'Assises

La Commune d'Etreilles doit désigner 6 personnes parmi les inscrits sur la liste électorale : (tableau n°11)

- Remerciement de M. et Mme LE PELLETIER Elisabeth et Bruno pour les condoléances de la Commune suite au décès d'André LEPELLETIER.

- Remerciement de Mme DUCHESNE Marie-Cécile pour les condoléances de la Commune suite au décès de DUFU Danielle.

Pour terminer, Mme Le Maire donne au Conseil Municipal quelques coûts de revient issus de la comptabilité analytique :

- entretien du m² de surface engazonnée = 1.81€ (sachant qu'il y a environ 110 000m² de surface totale)
- entretien du m² d'un bâtiment communal = 22.62€
- 1 repas de cantine = 9.06€
- 1h d'accueil en garderie = 5.33€
- 1 journée accueil Mairie = 128.04€

Vie municipale

Tableau n°6

RECAPITULATION GENERALE - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat d'investissement 2016	
Solde d'exécution d'investissement 2016 sur compte 001 (A-B)	+ 180 058,46 €
Solde des restes à réaliser investissement 2016 (C)	- 384 647,87 €
Capacité de financement de l'investissement 2017 (A-B+C)	204 589.41 €
Résultat de fonctionnement 2016	
Résultat de l'exercice 2016	+ 718 485.36 €
Résultat à affecter	+ 718 485.36 €
AFFECTATION	
En réserve sur le compte 1068	+ 718 485.36 €
Report en section de fonctionnement sur le compte 002	0,00 €

Tableau n°7

RECAPITULATION GENERALE - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET ASSAINISSEMENT	
Résultat d'investissement 2016	
Solde d'exécution d'investissement 2016 sur compte 001 (A-B)	+ 142 722.10 €
Solde des restes à réaliser investissement 2016 (C)	- 80 747.65 €
Capacité de financement de l'investissement 2017 (A-B+C)	61 974.45 €
Résultat de fonctionnement 2016	
Résultat de l'exercice 2016	+ 185 869.23 €
Résultat à affecter	+ 185 869.23 €
AFFECTATION	
En réserve sur le compte 1068	0.00 €
Report en section de fonctionnement sur le compte 002	185 869.23 €

Tableau n°8

	Subvention 2017
Volant Etrellais - Badminton	Participation animateur : 33.33% x 2 082.84 € = 694.21 €
Tennis Etrellais Détente	Forfait tournoi : 185 €
Association Agricoles des Expropriés 35 - LGV	59 €
Amicale des donneurs de sang	59 €

(tableau n°9)

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
1-16	Section ZO n°188 et n°211	Katell FREREUX et Frédéric FREREUX	16 Rue du Chardonneret 35 370 ETRELLES	593	53 370€

(tableau n°10)

NOM - PRENOM DES ELUS AUXQUELS UNE INDEMNITE EST ALLOUEE	FONCTION	TAUX EN % DE L'INDICE BRUT TERMINAL	MONTANT DE L'INDEMNITE BRUTE avant modification (EN EUROS)	MONTANT DE L'INDEMNITE BRUTE après modification (EN EUROS)
MORICE Marie-Christine	Maire	43	1634.63	1664.38
BUFFET Christèle	1 ^{er} Adjoint	16.5	627.24	638.66
DAVENEL Stéphane	2 ^e Adjoint	16.5	627.24	638.66
FESSELIER Laurent	3 ^e Adjoint	16.5	627.24	638.66
SAVATTE Stéphanie	4 ^e Adjoint	16.5	627.24	638.66

tableau n°11

	N° de page	N° de ligne	Nom et Prénom	Adresse
1	45	3	GENOUEL Marie-Claude	La Périère
2	106	13	ROUSSELET Guy	33 La Motte Gérard
3	66	10	LEGAVRE Fabrice	6 Rue du Champ Fleuri
4	26	01	COURCELLE Jean-Pierre	3 Rue du Champ des Oiseaux
5	7	7	BECHER Nicole	17 Rue Ile de France
6	49	2	GUERIN Elodie	18 Rue Ile e France

Séance du Lundi 15 mai 2017

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, BUFFET Christèle, LE SOLLIEC Monique, LOUVEL Valérie, ROBIN Catherine, SAVATTE Stéphanie, THEOT Blandine, MM : DAVENEL Stéphane, DESILLE Arnaud, FESSELIER Laurent, GARNIER Jean-Pierre, GAUTHIER Vincent, LEGOURD Christian, MAUDET Bernard, MAUXION Jean-Luc, ROUSSELET Guy, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LOUAPRE Marina à Mme SAVATTE Stéphanie, M. TURMEAU Nicolas à Mme MORICE Marie-Christine

Excusée : Mme HARNOIS Rachel

Vitré Communauté Rapport d'activités 2016

Le Conseil Municipal décide

- d'approuver le rapport d'activités 2016 de Vitré Communauté

Vote à l'unanimité.

SIE de Châteaubourg Modification des statuts

Christèle BUFFET, déléguée au SIE de Châteaubourg, présente ce point.

Le Conseil Municipal décide

- d'approuver la modification des statuts du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE CHATEAUBOURG en termes concordants avec les dispositions prévues par la délibération du Comité du SIEC en date du 28 mars 2017

Vote à l'unanimité.

ZAC de la Plesse - Vente de lots

Laurent FESSELIER, Adjoint à l'Urbanisme, présente ce point.

Mme Le Maire informe qu'à ce jour 29 lots sont vendus et deux autres sont

réservés, mais dans l'attente d'une vente de maison.

Par conséquent, il ne reste potentiellement que 7 lots sur la première tranche. La Commission Urbanisme devra émettre un avis sur le lancement des études de la tranche 2.

Le Conseil Municipal accepte

- de vendre les lots ci-après sous les conditions suivantes : (Tableau n°1)

Vote à l'unanimité.

Installations classées Avis extension SERVIPHAR

Le Conseil Municipal décide

- d'émettre un avis favorable sur le projet de construction et d'exploitation de deux nouvelles cellules de stockage de produits pharmaceutiques vétérinaires, par la société SERVIPHAR, sur le parc d'activités du Haut Montigné à Torcé

Vote à l'unanimité.

SDE 35 - Etudes d'effacement de réseaux Rue des Artisans

Dans le cadre de la reconversion urbaine de la ZA de l'Écu (ZA des artisans), il est prévu l'enfouissement des réseaux aériens (électricité et téléphone).

Cette rue fait partie des derniers secteurs du bourg dont les réseaux ne sont pas encore enfouis.

Le SDE 35 a réalisé une première étude sommaire qui prévoit un reste à charge de 19 320€ mais uniquement pour l'enfouissement du réseau électrique.

Mme Le Maire rappelle que la Commission Urbanisme travaille sur ce dossier depuis 2 ans, en concertation avec les riverains, depuis la demande

de certains d'entre eux d'ouvrir ce secteur à l'habitat.

Mme THEOT demande si l'on a une idée de coût sur le montant total des travaux. Mme Le Maire répond que non, juste une estimation qui a servi dans le calcul du PUP (Projet Urbain Partenarial), et que justement l'étude détaillée du SDE 35 permettra de connaître le coût global.

M. DESILLE demande s'il y a une date limite de réalisation des travaux suite à l'étude. La réponse est non

Le Conseil Municipal décide

- de s'engager à réaliser les travaux d'effacement de réseaux sur le secteur de la Rue des Artisans
 - de demander au SDE 35 de faire réaliser l'étude détaillée de ce secteur
- Vote à l'unanimité.

SDE 35 - Etudes d'effacement de réseaux La Croix Limier

Dans le cadre de la viabilisation du secteur de ZAC la Plesse, il est prévu, à moyen terme, un aménagement plus global de la Rue des Saulniers, y compris l'enfouissement des réseaux aériens (électricité et téléphone) du secteur de la Croix Limier.

Le SDE 35 a réalisé une première étude sommaire qui prévoit un reste à charge de 38 520€ mais uniquement pour l'enfouissement du réseau électrique.

Mme le Maire précise que ce secteur se situe dans la continuité de la Rue des artisans et que ces travaux permettront d'anticiper le futur aménagement d'entrée d'agglomération d'Étrelles en venant d'Argentré.

M. GARNIER demande si ça ira jusqu'à la dernière maison. M. DAVENEL

tableau n°1

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
1-11	Section ZO n°161	Anne-Sophie GUERLEE et Sébastien ROGNAN	30 Allée du Verger 35 370 ETRELLES	463	41 670€
1-8	Section ZO n°152 et ZO n°166	Frédérique RUBIO et Francisco RUBIO	1 Allée du Cénacle Bâtiment 3 - 54 520 LAXOU	700	63 000€

Séance du Lundi 15 mai 2017 (suite)

répond que cela ira jusqu'à la Plesse.

Le Conseil Municipal décide :

- de s'engager à réaliser les travaux d'effacement de réseaux sur le secteur de la Croix Limier et
 - de demander au SDE 35 de faire réaliser l'étude détaillée de ce secteur
- Vote à l'unanimité.

Demande de fonds de concours à Vitré Communauté

Dans le cadre du plan de financement des travaux d'extension et de restructuration de la Mairie d'Etelles, il était prévu de solliciter 150 000 € au titre du fonds de concours alloué par Vitré Communauté sur le mandat.

Mme Le Maire rappelle que cette subvention de 150 000 € viendra s'ajouter à la subvention DETR de 95 850 € attribuée par l'Etat pour les travaux de la Mairie.

M. FESSELIER fait un point sur l'état d'avancement du chantier de la Mairie. Il indique que des poutrelles de maintien seront à réaliser en plus. M. MAUXION demande si cela générera une plus-value équilibrée par des moins-values sur d'autres. Il y a également le coffret électrique en bord de trottoir à déplacer dans le cadre de l'aménagement extérieur.

Vote à l'unanimité.

Vitré Communauté – Demande de subvention pour un abri scolaire

Dans le cadre du nouvel aménagement des abords de la Mairie d'Etelles, il est prévu d'installer un abri scolaire derrière la Mairie à proximité de l'arrêt de car. Une estimation des travaux est fixée à 3 630 € HT pour un abri scolaire de 5m de long.

Vitré Communauté subventionne la création d'abris scolaire à hauteur de 20% (plafonné à 3 000 € HT de dépenses) soit 600 € maximum.

Vote à l'unanimité.

Vente d'un chemin à Badier

M. THEBERT Noël quitte la salle car il est concerné directement par le sujet.

M. et Mme THEBERT Noël ont adressé une demande à la Mairie pour acquérir une partie du chemin communal cadastré ZM n°18. Les services des Domaines a évalué la valeur de ce bien à 1€/m².

La Commune avait proposé à M. THEBERT d'acheter l'intégralité du chemin car il est le seul utilisateur, mais le riverain M. SOURDRILLE Arnaud s'est opposé à la vente en totalité du chemin et a demandé à acheter la partie devant chez lui.

La Mairie ne souhaitant pas créer de servitudes de passage sur le chemin, gardera le restant du chemin.

Le Conseil Municipal décide :

- de constater la désaffectation à l'usage du public de la partie vendue du chemin d'exploitation cadastré ZM n°18p (partie jaune du plan annexé à la présente délibération)
- de vendre la parcelle cadastrée ZM n°18p, d'une superficie de 634m², à M. et Mme THEBERT habitant la Maison neuve à Etrelles, au montant de 634 €
- d'affirmer le souhait de conserver l'autre partie et de ne pas la vendre
- de préciser que les frais de bornage et de notaire seront à la charge du demandeur.

Vote à l'unanimité.

Affaires scolaires – Calcul du coût de l'élève

Christèle BUFFET, Adjoint à l'Enfance-Jeunesse, présente ce point.

Comme chaque année, la Commune doit faire le calcul du coût d'un élève à l'école publique.

le Conseil Municipal décide :

- De fixer le coût de l'élève 2016 à :
1059.89 € pour un élève en classe maternelle
298.37 € pour un élève en classe primaire

Vote à l'unanimité.

Participation financière à l'école privée Notre Dame de Lourdes

Christèle BUFFET, Adjoint à l'Enfance-Jeunesse, présente ce point.

Pour l'année 2017, la participation financière de la Commune d'Etelles à l'école privée Notre Dame de Lourdes est fonction du coût de l'élève, validé par le Conseil Municipal, et se fait selon les modalités définies dans la convention de prise en charge communale des dépenses de fonctionnement signée en 2009. Le coût de l'élève est fixé pour 2016 à :

1059.89 € pour un élève en classe maternelle

298.37 € pour un élève en classe élémentaire

Pour information, en 2016, la participation financière était de 121 615.10 € pour 216 élèves (142 élémentaires et 74 maternelles).

Mme THEOT sollicite Mme BUFFET sur les effectifs dans les écoles.

Des observations sont transmises quant aux rentrées scolaires (en septembre) par l'adjointe :

- En septembre 2013, 337 élèves scolarisés

- En 2014, ouverture d'une classe maternelle école publique

- En 2016, fermeture d'une classe élémentaire école privée

- En 2016, mêmes effectifs rentrée scolaire qu'en 2013.

Mme Buffet (avec les directeurs des écoles) annonce à ce jour les prévisions d'inscriptions :

- En septembre 2017 : 330 élèves inscrits

Fermeture d'une classe maternelle à l'école privée

Evolution des enfants scolarisés domiciliés sur la commune, baisse des enfants hors commune.

Mme ROBIN demande la capacité

des écoles. Mme Le Maire répond que l'école publique dispose de 7 classes de 30 élèves (donc 210 élèves au total) et l'école privée a une capacité de 300 élèves.

M. FESSELIER membre de l'OGEC ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la participation financière suivante à l'école privée Notre Dame de Lourdes au titre du contrat d'association :

(Tableau n°2)

Pour : 20, Contre : 0, abstentions : 1, blancs : 0

Subvention à caractère social pour l'école Notre Dame de Lourdes

Christèle BUFFET, Adjoint à l'Enfance-Jeunesse, présente ce point.

Chaque année la Commune attribue une subvention à caractère social pour les élèves en classe élémentaire de l'école privée Notre Dame de Lourdes, résident sur la Commune d'Etreilles, pour les fournitures scolaires individuelles.

Elle est calculée sur la base du montant des fournitures scolaires individuelles pour un élève de l'école publique, fixé pour 2017, à 27.28€/élève.

Pour information, en 2016, la subvention à caractère social s'élevait à 2 280.52€ (16.06 € x 142 élèves du primaire).

A la demande de Mme Théot, Mme

BUFFET reconduira comme en 2016, une commission EJI, sur la comptabilité des affaires scolaires.

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la collectivité règle également les entrées piscine pour les 2 écoles directement à Vitré Communauté à hauteur de 11 000 €.

M. GARNIER constate que la différence de 11 € de cette subvention entre 2016 et 2017 n'explique pas à elle seule l'écart du coût élève élémentaire de 70 € cette année.

Mme Le Maire précise que la comptabilité analytique permet d'affiner les coûts ainsi que la mutualisation du bâtiment (diminution des coûts de fonctionnement).

M. FESSELIER membre de l'OGEC ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal décide

- d'allouer une subvention à caractère social, pour les fournitures scolaires individuelles, à l'école privée Notre Dame de Lourdes calculée comme suit : (Tableau n°3)

Pour : 20, Contre : 0, abstentions : 1, blancs : 0

Création d'un poste d'agent spécialisé principal de 2^e classe des écoles maternelles

Christèle BUFFET, Adjoint à l'Enfance-Jeunesse, présente ce point.

L'ouverture d'une 4^e classe en Septembre 2014 à l'école publique

Robert Doisneau avait nécessité le recrutement d'un agent pour la 2^e classe maternelle.

Avec la pérennisation des 4 classes à l'école publique, il convient donc désormais de recruter un agent sur un poste permanent.

En conséquence, il est proposé la création d'un emploi permanent d'Agent spécialisé principal de 2^e classe des écoles maternelles à temps non complet à raison de 27h/35^e pour l'exercice des fonctions d'ATSEM et d'agent périscolaire à compter du 15 Mai 2017.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière médico-sociale, au grade d'Agent spécialisé principal de 2^e classe des écoles maternelles.

Mme BUFFET décrit le détail du poste nécessaire sur l'école : lien auprès des familles et de la mairie pour la gestion du service périscolaire.

Mme THEOT questionne sur à la pérennisation des TAP. Mme BUFFET a sollicité l'AMF 35, les directeurs des écoles quant aux informations transmises avant les élections présidentielles.

Pour Etreilles, il reste une année de PEDT avec un fonds de soutien annoncé pérenne au départ

le Conseil Municipal décide : de créer un poste d'Atsem

Vote à l'unanimité.

(tableau n°2)

	Nbre d'élèves	Coût / élève	Montant
Maternelle	79	1059.89€	83 731.31€
Élémentaire	137	298.37 €	40 876.69€
Montant participation		124 608 €	

(tableau n°3)

	2017		
	Nbre d'élèves	Coût / élève	Montant
Élémentaire	137	27.28 €	3 737.36€
Montant participation		3 737.36€	

QUESTIONS DIVERSES

- **Décisions prises dans le cadre des délégations de Mme le Maire, après avis de la Commission d'Appel d'offres qui s'est tenue le 03 mai 2017** Stéphane DAVENEL, Adjoint à la voirie, présente ce point.

- Validation de la tranche conditionnelle du marché de restructuration des réseaux EU-EP Rue Normand d'Etreilles-Rue de Normandie-Rue du Chardonneret

Vie municipale

avec l'entreprise PIGEON TP sise La Guérinière 35 370 Argentré du Plessis, au montant de 87 499.60€ HT + option réseaux EU fonte au montant 4 292.75 € HT (car le PVC a tendance à s'écraser et pas la fonte) M. DAVENEL annonce la fin des travaux de la tranche ferme Rues Normandie et Normand semaine 23-24.

- Attribution de l'accord-cadre (marché à bons de commande) de fauchage et débroussaillage à l'entreprise ETR Yohan LANCELOT, sise 6 Hameau Le Sault 35 370 Argentré du Plessis, au montant prévisionnel de 6 901€ HT pour 2017, calculé depuis le bordereau des prix unitaires.

Contrat d'un an reconductible 3 fois.

- Attribution de la fourniture d'une tondeuse à l'entreprise MASSE Motoculture, sise ZA du Bourgneuf 35450 Val d'Izé, au montant de 14 917.09€ HT (Marque Husqvarna).

M. MAUXION demande si la tondeuse est mulching. Oui elle n'a pas de bac de ramassage.

M. ROUSSELET demande s'il y a une reprise de l'ancienne tondeuse : reprise 3500€ pour 2000H

- Obtention du Label Terre Saine

La Commune d'Etelles a obtenu le label Terre Saine qui récompense les Communes « zéro pesticide ». Mme ROYAL Ministre de l'Environnement a décerné un diplôme pour ce label à la commune qui sera affiché en Mairie, une fois les travaux terminés.

Il s'agit d'une reconnaissance du travail des agents communaux. Certaines Communes extérieures viennent visiter Etrelles pour le savoir-faire en zéro-phyto. M. DAVENEL annonce qu'en 2019, l'utilisation de produits phytosanitaires sera interdite pour les particuliers.

Mme THEOT demande des informations sur le RAM. Mme BUFFET apporte les précisions

- Au départ, trois seules communes : La Guerche, Argentré et Etrelles .Engagement personnel auprès des institutions, associations, Vitré communauté, maires de l'ancien canton et adjointes....

- A final, 11 Communes pour mutualiser le RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants). Développement d'une politique petite enfance sur le territoire (surtout pour les plus petites communes : satisfaction de l'adjointe)

- Deux ETP seront recrutés ; participation pour Etrelles environ 1.300 €/an

- Flash info sur site internet avec réunions publiques : s'inscrire sur la newsletter !

- Un questionnaire a été diffusé aux assistantes maternelles. Une délibération sera prise en juin sur ce dossier

Mme Le Maire remercie Mme BUFFET pour son fort engagement sur ce dossier.

Mme SAVATTE informe que le forum des associations aura lieu le 24 Juin prochain à partir de 15h suivi d'une soirée dansante animée par l'orchestre La belle Famille et d'un feu d'artifice vers 23h.

M. DAVENEL indique que la semaine du développement durable aura lieu du 30 Mai au 05 Juin, avec le traditionnel ramassage des déchets avec les écoles le vendredi 02 Juin après midi.

M. MAUXION demande qui entretient la ZA de Piquet-Ouest côté Sud, non loin du bassin d'orage. M. DAVENEL répond qu'il s'agit du Département 35. Un signallement leur sera fait pour le fauchage.

Vie scolaire

École Notre Dame de Lourdes

L'année scolaire est une nouvelle fois passée très vite !

Quel meilleur souvenir les élèves vont-ils garder ?
Nous leur avons posé la question et il en est ressorti :

Au moment de la rédaction de cet article, nous sommes à la mi-mai. Ils ajouteraient peut-être maintenant :



Les sorties scolaires, la voile, la kermesse, la rencontre UGSEL et le roller le midi

APEL

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les familles qui ont visité ou revisité l'école lors des portes ouvertes en Mars.

Comme l'année dernière, nous avons renouvelé le troc livres au sein de l'école.

C'est une occasion pour les élèves de découvrir de nouveaux livres et de garder le plaisir de lire. L'éveil à la lecture est à consommer sans modération, il n'y a pas d'âge. Nous pensons donc pour la prochaine fois proposer aux élèves de maternelles de participer aussi au troc livres.

Le 19 mai, nous avons organisé une soirée jeux pour les petits comme pour les grands. Cette soirée avait pour but de partager un moment amusant en famille et de découvrir ou redécouvrir des jeux de société.

Et pour fêter la fin de l'année scolaire, partager un moment convivial, nous invitons les familles de l'école à notre traditionnelle kermesse. Cette année, elle aura lieu le 30 juin.

Les membres de l'Apel tiennent à remercier les personnes qui nous prêtent main-forte depuis plusieurs années lors de cet événement festif.

Nous souhaitons de très bonnes vacances à tout le monde et à la rentrée !!

L'équipe de l'Apel.

L'année 2017/2018 s'organise déjà...

Structure pédagogique prévue

- TPS/PS
- MS/GS
- GS
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM1/CM2
- CM2

Courses de rollers : L'OGEC prépare la fête de septembre. Ce seront des « courses de rollers » ! **Réservez déjà la date : dimanche 10 septembre 2017**



Au revoir les CM2 et félicitations pour votre parcours scolaire à Etreilles.

Informations pratiques

Tél. 02 99 96 62 19

Mail : endletrelles@wanadoo.fr

Blog : <http://ecole-ndl-etrelles.over-blog.com>

Inscriptions/Renseignements : Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec le directeur Roland Bertel.

Vie scolaire

École Robert Doisneau

Un auteur de littérature de jeunesse à l'école

Christos

Les 27 et 28 avril dernier, Christos Ortiz, auteur de littérature de jeunesse, est venu animer des ateliers dans toutes les classes. Il nous a présenté ses albums et ses romans, il nous a parlé de son métier et chaque classe a participé à une activité. Les PS/MS ont travaillé sur les ombres et les couleurs. Les GS/CP ont fait un mini album avec pour thème la transformation d'un cauchemar en rêve, les CE1/CE2 ont fabriqué un mobile de super héros et les élèves de CM1/CM2 ont écrit un roman policier avec diorama.



Les artistes en herbe...

Catherine, professeur d'arts plastiques, est venue initier les élèves des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 à différentes pratiques artistiques (dessin, encre, peinture et même couture !!). Nous avons découvert de nouveaux artistes comme Cy Tombly ou Annette Messager.



Les projets de fin d'année

Les élèves de maternelle se sont rendus à la ferme de La Rofinière à St Ouen des Alleux.

Le 16 mai prochain, les élèves de GS/CP et CE1/CE2 feront un bond dans le passé en visitant l'écomusée de La Petite Couère.

Le 15 juin, les élèves de CM1/CM2 feront une escapade à Saint Malo.

Au mois de juin, les classes du CP au CM2 joueront les pièces de théâtre qu'ils ont préparées cette année.

Le 1^{er} juillet prochain, l'école fêtera ses 10 ans, l'occasion de revoir tous nos anciens élèves et leurs familles autour d'une soirée festive.

Au revoir les CM2 !!

Nos 10 CM2 feront leur grande rentrée en 6^{ème} l'année prochaine, nous leur souhaitons beaucoup de réussite et de belles années de collège.



Informations pratiques

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour avoir plus d'informations.
<http://www.ecole-doisneau-etrelles.ac-rennes.fr>
Pour toute information, vous pouvez contacter l'école au 02.99.96.75.83 le soir à partir de 16h15, le vendredi toute la journée et le midi de 12h à 13h30. Nous accueillons les enfants de la toute petite section au CM2.

La directrice, Sophie Luka

AJE (Association JardiSport d'Étrelles)

Côté Jardin

Nous sommes au mois de mai, mois de toutes les plantations ou semis dans le «jardin des 4 saisons» de l'école Notre



Dame de Lourdes. Après les semis de tomates, courges, courgettes et concombres de février, est venu le temps de les remettre aux parents. C'est chose faite depuis le vendredi 5 mai.

Maintenant nous allons nous occuper de notre propre jardin pédagogique. Toutes les classes vont être sollicitées pendant ce mois de bonheur au jardin. Fleurs, cocos, haricots,

courges, courgettes, melons, panais, carottes, betteraves... Tous ces trésors que l'on retrouvera dans les assiettes des élèves de l'école dès la rentrée. Toujours dans la découverte, cette année, nous allons tenter de semer du riz et une

céréale africaine : le sorgho.

L'année scolaire prochaine, nous allons installer côté parking une barrière à l'ancienne ! Malgré nos petits moyens, beaucoup d'autres projets sont dans les cartons ! On souhaite au jardin d'être aussi divers, riche, attrayant et fructueux que l'an dernier.

Côté Sport

Sur les six équipes de l'école Notre Dame de Lourdes qui ont participé au Festival

de basket de Ste Marie, toutes ont pris du plaisir et trois sont allées en finale. Bravo !

Cinq équipes participeront bientôt au tournoi de football inter-écoles de l'ASV. On souhaite à tous les enfants de passer un aussi bon moment.

Avec les écoles privées du secteur collège d'Argentré, les élèves ont participé à une rencontre UGSEL sur le thème de l'orientation.

Le sport peut aussi se pratiquer en famille. Notez la nouvelle date du «défi sportif en famille», il a été reporté au 8 octobre 2017.



Le club des aînés

L'année 2017 a démarré par l'échange des vœux le 16 janvier, un mini-loto et la galette des rois accompagné d'un verre de pétillant, les plus chanceux qui ont trouvé les fèves ont été couronnés et ont posé pour la photo, Madame le Maire nous a rendu visite, et nous a distribué des friandises. Le 15 mars un gai-savoir de secteur animé par Cl. Canon a réuni une quarantaine d'adhérents. Le 31 Mars un concours de belote avec 116 équipes, se sont départagées les quatre parties. Le

28 avril le loto de secteur a réuni 75 participants attentifs à la sortie de chaque numéro. Le 11 mai le repas de printemps préparé par le traiteur du Cocci a été apprécié par les adhérents dans une ambiance conviviale. Le 19 Mai un concours de palets a réuni 26 équipes qui se sont disputées les quatre parties.

Nouveau : un site internet est disponible pour les informations du club : gemouv35.etrrelles



AC / AF.N.

Soldats de France

Mardi 14 mars 2017, repas organisé au Restaurant « La Petite Fringale », 55 convives avec la participation des Soldats de France. Très bonne ambiance.

Différentes animations ont permis de clôturer cette journée festive : belote, palets...

Merci à tous de votre présence et à l'année prochaine.

Vie associative

Les Anciens Combattants

Les Anciens Combattants A.F.N. et Soldats de France ont tenu leur assemblée générale le 13 janvier : 35 participants.

L'Association compte 46 Adhérents dont 8 veuves et 15 Soldats de France avec l'arrivée d'un nouvel adhérent PIERRE BOISHUS

Après quelques instants de recueillement en mémoire des camarades décédés, le président Gaston Gousset donne la parole à Claude Perrier trésorier.

Bilan satisfaisant et adopté.

Merci à tous les participants.



AFN

Dimanche 7 mai, la célébration du 72^e anniversaire de la fin de la guerre 39/45 a rassemblé les A.C. A.F.N., les soldats de France, les élus, les enfants des écoles et la population.

- Rassemblement devant l'église pour un défilé jusqu'au mémorial des guerres où a été déposée une gerbe de fleurs
- Lecture par les enfants des écoles «À ma mère» de Gisèle GUILLEMOT, résistante en Juin 1943
- Lecture du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants par Madame le MAIRE

- Gaston GOUSSET, Président fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes de toutes les guerres, suivie de la Marseillaise

Le Président a remis l'insigne de l'U.N.C. SOLDAT DE FRANCE à Pierre BOISHUS.

Un vin d'honneur offert par la mairie a clôturé cette cérémonie.



HEPAD Hyacinthe Hévin

M. Jean-Claude HIVERT, le responsable du service restauration, entouré de son équipe

Située au cœur de l'EHPAD Hyacinthe HEVIN d'Étrelles, la cuisine centrale agréée « L'Instant Gourmand » assure non seulement la production des repas des résidents, mais aussi des élèves de l'école publique de la commune, ainsi que des bénéficiaires du portage de repas à domicile.

Depuis le 1^{er} mars, l'équipe de restauration de l'EHPAD Hyacinthe HEVIN (5 cuisiniers de formation et 5 aides de cuisine), se charge désormais de livrer elle-même les repas chauds qu'elle fabrique.

Le portage de repas à domicile se fait de 11h30 à 12h45, du lundi au

dimanche (ainsi que les jours fériés), et couvre le bourg d'Étrelles.

Les repas sont variés, équilibrés et composés d'un potage, d'une entrée, d'un plat (à base de viande, poisson ou œuf) accompagné de légumes ou féculents avec un laitage, un dessert et un fruit.

Ces repas traditionnels sont au tarif de 9,85 €. Ils peuvent être adaptés aux régimes (sans sel, sans sucre...) sur prescription médicale.

Les quantités servies sont adaptées pour répondre aux besoins nutritionnels conseillés.



Ces repas sont livrés chauds, afin de conserver leur qualité gustative, et faciliter leur consommation.

Les commandes doivent être passées à l'EHPAD Hyacinthe HEVIN auprès du responsable du service restauration :

M. Jean-Claude HIVERT
02 99 96 58 58.

Rassemblement pompiers



« Le rassemblement départemental des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine se tiendra le samedi 7 octobre 2017 au centre culturel Le Plessis Sévigné d'Argentré-du-Plessis.

Organisé par les sapeurs-pompiers du centre de secours d'Argentré/Etrelles sous l'égide de l'Union départementale des sapeurs-pompiers avec le soutien du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), ce rendez-vous ouvert au public permettra de mettre à l'honneur les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) à travers des ateliers pratiques, des démonstrations et échanges avec le public. L'après-midi, des manœuvres d'anciens sapeurs-pompiers, de sapeurs-pompiers spécialisés seront proposées, ainsi que de nombreuses animations pour les petits et les grands !

Un baptême d'hélicoptère sera possible sur le secteur (tarif et réservation seront communiqués ultérieurement).

Cette journée sera clôturée par un défilé dans les rues d'Argentré-du-Plessis et par une cérémonie protocolaire publique.

Toute la population est invitée à participer, alors n'hésitez pas à venir nombreux découvrir vos sapeurs-pompiers !

(Restauration possible sur place) »

Les classes 7

INFOS pour les classes 7

PRESIDENTE : Frédérique JULLIOT

TRESORIERE : Catherine ROSSARD
permanente de toutes les classes

TRESORIERE Adjointe :
Annick CARRE uniquement
pour les classes 7

SECRETAIRE : Fabienne THEARD

MEMBRE : Monique LE SOLLIEC

Nous remercions à l'avance les Etrellois qui ont dans leurs familles ou relations des personnes étant nées ou ayant vécu à Etrelles de bien vouloir les informer de cette rencontre de retrouvailles le **SAMEDI 14 OCTOBRE APRES-MIDI**

PROGRAMME de l'après-midi

- 14 h 30 - Cérémonie religieuse suivie de la PHOTO, du VIN D'HONNEUR à la salle St Hyppolite
- 18 h - Repas au Restaurant la PETITE FRINGALE à ETRELLES. Afin de pouvoir profiter au maximum de la Soirée Dansante, essayer de respecter l'heure.

COÛT TOTAL de l'après-midi 34 € hors photos

Vie associative

Envies de Scène

Didier Gustin invité d'Envies de Scène

L'association Envies de Scène propose une soirée humoristique le samedi 4 novembre prochain au Centre Culturel du Plessis à Argentré du Plessis.

«Après Laurent Chandemerle, nous avons cette fois sollicité Didier Gustin, un artiste qui depuis plus de 30 ans fréquente les plateaux télé (notamment avec Patrick Sébastien dans les années bonheur) mais aussi les plus grandes scènes de France» précise Hervé Désille président de l'association Etrellaise Envies de Scène.

C'est un spectacle de 1 h 30 placé sous le signe du rire qui sera offert avec notamment une soixantaine d'imitations du monde du showbiz ou de la politique.

Pratique : Didier Gustin samedi 4 novembre à 20 h 30 Centre Culturel d'Argentré. Entrée : 25 €.

Réservations au 06 81 58 48 74 ou au 06 86 79 52 97.



Scouts et guides de France

Le 6 et 7 Mai 2017, les Scouts et Guides de France du pays de Vitré se sont réunis à Etrellas à l'occasion d'un week-end. Leur campement a été dressé à la Matelais, chaleureusement accueillis par les propriétaires du lieu.

Les Scouts et Guides de France sont « un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique. L'association est ouverte à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. »

Samedi, en début d'après-midi, les jeunes, âgés de 11 à 14 ans, se sont divisés en deux groupes d'activités. Le premier s'est chargé de monter les toiles de tente et le second à la préparation de crêpes, tout cela dans une joyeuse ambiance conviviale malgré une météo pas toujours clémente. Le soir, les scouts ont préparé et dégusté une soupe aux pommes de terre et petits pois ainsi qu'un chili con carne (fait maison). Pour la fin du repas, les scouts et guides ont joué à des jeux de société lors de la veillée, moment convivial qui clôture la journée. Enfin, ils sont allés se coucher pour une nuit bien méritée.

Le lendemain, les jeunes se sont tous attelés au démontage des tentes ainsi qu'au rangement du camp. En début d'après-midi, ils sont allés au parc

d'Etrellas pour un événement important chez les Scouts et Guides de France : les jeunes ayant rejoint la Tribu (Les scouts et guides de 11 à 14 ans) en début d'année se sont engagés, en présence de leurs chefs, du responsable du groupe et de l'aumônier des Scouts de Vitré, le Père Erwan BARRAUD, à respecter les lois des Scouts et Guides de France ainsi que les valeurs de l'association par la prononciation de leurs promesses. Ils font désormais partie officiellement de la Tribu et sont prêts à continuer à grandir avec les Scouts et Guides.

Ce week-end a été apprécié de tous et aura démontré les valeurs scouts que sont l'entraide et le vivre ensemble.

Que vous soyez jeunes, ado jeunes adultes ou adultes, il y a toujours des aventures à vivre chez les Scouts et Guides de France



Contact_sgdf-vitre@laposte.net

Pour plus d'informations : <https://www.sgdf.fr/la-vie-scout/les-tranches-d-age/les-11-14-ans-le-gout-de-l-aventure>

E.S.E basket

« Tous à la fête du Mini-Basket »

Les 13 et 14 mai dernier, a eu lieu le plus grand rassemblement de basket du département organisé en étroite collaboration entre le comité de Basket 35 et le club d'Étrelles.

En effet, sous la responsabilité de Gilles Fréreau et de son groupe de travail, plus de 1500 enfants âgés de 6 à 10 ans, se sont réunis pour des petits matchs amicaux dans un ambiance festive et très conviviale. C'est sous un soleil radieux qu'environ 150 bénévoles se sont investis pleinement pour rendre ce week-end agréable.

Chacune des deux journées s'est achevée par un spectacle de diabolo présenté par Yohan Durand, qui a enchanté les 3000 visiteurs du week-end. Elles ont aussi été l'occasion pour le club de remercier vivement les sponsors et les bénévoles autour d'apéritifs dinatoires, offerts par la municipalité et par le comité Basket 35.

Un très grand Merci à toutes les personnes qui ont généreusement contribué à la réussite de cette fête. A renouveler !

La saison s'achève aussi sur un très bon résultat pour l'équipe senior féminine, que le coach Gaëtan Oury a su mener à la première place du classement de D2. Félicitations les filles !

Vous pouvez retrouver toutes les vidéos et les photos sur notre site : <http://www.etrellesbasket.fr>

Le bureau de l'E.S.E.



Date à retenir le samedi
28 octobre 2017 pour la
traditionnelle soirée choucroute.

Étrelles volley

Cette année encore, les sportifs amateurs de volley se sont retrouvés tous les vendredis soir à la salle des sports.

Le championnat se termine pour les trois équipes engagées avec des résultats plutôt mitigés, cependant la bonne humeur, la convivialité et le fair play ont été présents lors des différents matchs joués pendant cette saison.

Pour clore l'année sportive, notre traditionnel tournoi de fin saison a été organisé avec, au final, un beau succès : 14 équipes engagées.

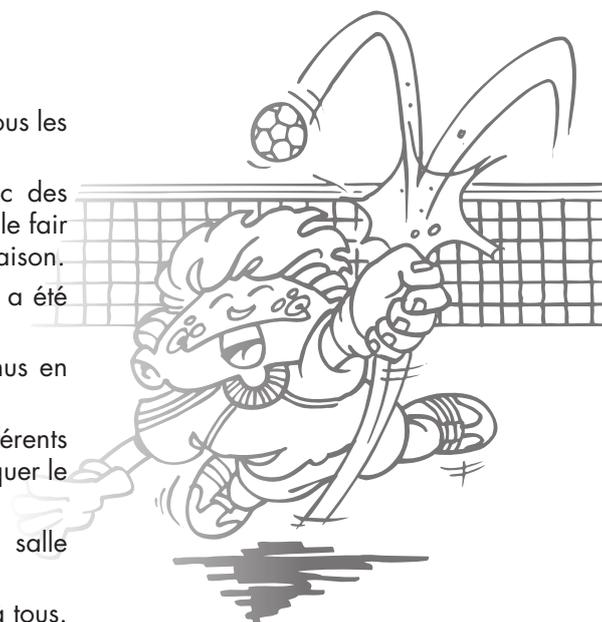
Merci à tous les participants, notamment les nombreux Étrellois venus en famille, entre amis ou voisins.

Pour rappel, notre association est un club de loisir, mixte, de différents niveaux. Pour renforcer nos équipes, toute personne souhaitant pratiquer le volley est la bienvenue.

Rendez-vous vendredi 08 septembre 2017 à partir de 20h45 à la salle des sports.

Bonnes vacances à tous.

Contact : etrellesvolley@gmail.com



Vie associative Vie associative

A.S.E.

Une saison de transition pour l'A.S.E.

La saison 2016/2017 touche à sa fin, l'équipe a perdu sa 2ème place lors du dernier match, mais malgré la déception le bilan est très satisfaisant en termes de résultats et de jeu.

Malheureusement l'équipe B va retrouver la D4, après plusieurs saisons en D3. Malgré des résultats un peu difficiles, l'attitude des joueurs lors des matchs et l'ambiance au sein du groupe sont restées très positives.

Le plaisir, le respect et la convivialité ont été présents tout au long de la saison.

Pour les équipes U/19, U/17, U/15 nous avons intégré le Groupement du plessis, le bilan est très positif pour les jeunes.

Ils ont pu bénéficier de séances d'entraînement parfaitement adaptées à leurs catégories.

Notre école de football, constituée de joueurs âgés de 6 à 13 ans affiche une réelle progression dans le jeu pratiqué et le plaisir des enfants....

Au cours de cette année, le logo du club a été mis en place sur le pignon des vestiaires.



Le club a innové avec l'appui de la municipalité et toutes les entreprises et artisans.

Merci pour votre implication.

Merci aux dirigeants, éducateurs, encadrants et bénévoles pour leur investissement.

Un grand merci à Loris notre arbitre qui a réalisé une belle saison, où il a arbitré une trentaine de matchs dont plusieurs au plus haut niveau régional en jeune.

Des séances découvertes seront organisées au cours du mois de juin pour les jeunes qui souhaitent s'inscrire pour la saison 2017/2018.



Toutes les informations et modalités d'inscription sur le site : <http://etrellesfootball.footeo.com/> ou contacter le 06.17.79.22.70.

Franck Messu

Tennis

La saison tennistique s'est clôturée en juin avec les finales de notre tournoi « Ouvert à tous ».

Chaque année, ce tournoi est l'occasion pour l'ensemble des Etrellais de réaliser des matchs de Tennis à des niveaux débutants ou confirmés. Pour les saisons suivantes, des formules innovantes de tournoi de Tennis pourraient permettre une ouverture à un public encore plus large.

Cette année 2016-2017, le TED « Tennis Etreilles Détente » a connu un nouveau dynamisme porté par l'arrivée d'un professeur de Tennis agréé. A partir de Septembre 2017, nous proposerons de nouveau ces cours. Les personnes intéressées peuvent

dès maintenant contacter le club aux coordonnées ci-dessous.

Enfin, dans le but d'asseoir durablement le club dans le paysage associatif Etrellais et de continuer à développer de nouveaux projets, le club recherche le soutien d'artisans ou d'entreprises locales en vue de créer un partenariat autour du Tennis à Etreilles.

Bonne vacances à tous et rendez-vous en Septembre.

Pour nous joindre :

Email : tennissetrellesdetente@gmail.com

Tél : Damien Rouland au 06 03 46 39 82



Anim'Etreilles

Samedi 8 avril, dans le parc de la Maison de Retraite d'Etreilles, se tenait la traditionnelle Chasse aux œufs pour les jeunes Etreillais.

Elle s'est déroulée sous un grand soleil. L'association Anim'Etreilles a clôturé ce moment par un goûter pour les petits et leur famille venus nombreux.

Prochain rendez-vous d'Anim'Etreilles le SAMEDI 24 JUIN 2017 pour le FORUM DES ASSOCIATIONS à partir de 15h suivi d'un bal gratuit avec l'orchestre « LA BELLE FAMILLE » et un feu d'artifice.



Secours Populaire

Accueillez un enfant
DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES
pour les vacances!

C'est un temps
de bonheur qui comptera
dans sa vie


SOUTENEZ-NOUS
FINANCIÈREMENT
MERCİ

SECOURS
POPULAIRE
FRANÇAIS

Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire Français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

14, rue des Veyettes - 35000 Rennes

Tél. : 02.99.53.31.41

Mail : contact@spf35.org

Vernissage de l'école de dessin d'Étrelles

